

Avis de constitution

SOCIETE « ARC-EN-CIEL AGRI-SERVICES » en abrégé « A.C.A.S »

Siège ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON-LOIN DU
ROND POINT CITE ORIS, Lot 56, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN-CIEL AGRI-SERVICES » en
abrégé « A.C.A.S »

Objet : PRODUCTIONS ANIMALES ET VEGETALES
- COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-
PASTORALE
- FORMATION AGRO-PASTORALE
- INSTALLATIONS ET SUIVI ENCADREMENT AGRO-
PASTORALE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON KASSEMBLE NON-LOIN DU
ROND POINT CITE ORIS, Lot 56, Ilot 19

Dirigeant(s) M BONETA BI TIESSE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09878 du 18/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57849/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

